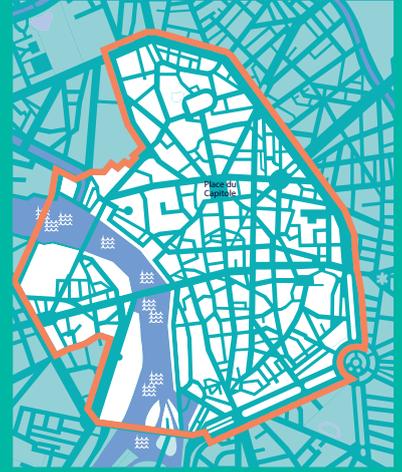




Toulouse
Patrimoine
d'Avenir

Site patrimonial
remarquable



Menuiseries N°5

Rénover sa porte palière

→ Vous habitez en **Site patrimonial remarquable**, dans le **cœur historique de Toulouse**, et la porte d'entrée de votre appartement constitue un élément majeur du **patrimoine architectural de la ville**.

Il existe une diversité de portes selon l'époque de construction et la catégorie du bâtiment. Généralement fabriquées en bois noble et durable (chêne, noyer, hêtre, châtaignier), certaines d'entre elles constituent des chefs-d'œuvre de menuiserie artisanale.

Que faire pour conserver votre porte palière ?

1/ Faites-les restaurer

Un menuisier peut évaluer l'état des huisseries, des vantaux, des assemblages, des peintures, mais aussi la qualité du bois. Vous pouvez faire appel à un artisan qualifié, présentant les références: «4323 fabrication et pose de menuiseries bois – technicité supérieure» et «4393 restauration des menuiseries des monuments historiques». Les accessoires de quincaillerie et de serrurerie peuvent être décapés, restaurés et protégés contre la corrosion puis remis en peinture.

Pour tout nettoyage, le **sablage est interdit** car il abîme les moulures et les décors du bois. Il est conseillé de faire un décapage manuel, à l'aide d'un appareil électroportatif thermique et/ou de produits chimiques appropriés au revêtement à éliminer. Les menuiseries seront peintes avec des peintures micro-poreuses, cirées ou vitrifiées. Il est important de conserver une cohérence avec les couleurs et gabarits utilisés dans l'immeuble. **Attention** : supprimer ou masquer des éléments architecturaux participe à la dégradation patrimoniale du bâtiment.

2/ Apportez-y des améliorations

- Remplacez à l'identique les parties détériorées.
- Collez un joint (en silicone souple profilé plutôt qu'en mousse) sur le pourtour du battant (vantaux) et une barre de seuil relevable au bas de la porte pour améliorer l'isolation.
- Installez à l'intérieur un rideau en tissu épais couvrant les interstices lorsque la porte est fermée.

- Certaines interventions comme la mise en place d'une serrure doivent être réalisées sans altérer les parties décorées ou moulurées. De même, le passage de réseaux (téléphone, électricité...) devra cheminer en dehors des parties menuisées.

3/ En cas de remplacement

Il est nécessaire de conserver les matériaux d'origine et de remplacer la porte à l'identique.

Les éléments de ferronnerie (poignée de porte, heurtoir, judas, sonnette) doivent être conservés car ils participent à l'unité architecturale intérieure de l'immeuble. Les portes palières anciennes traditionnelles seront conservées et restaurées ou remplacées à l'identique y compris leur quincaillerie.

Les portes pleines en aluminium laqué, brossé ou en PVC, sont à proscrire sur le bâti ancien.

Avec les copropriétaires ou le syndicat de copropriété, veillez à ce que les menuiseries soient identiques et traitées de la même manière sur l'ensemble du bâtiment. Un cahier des charges défini par l'assemblée générale de la copropriété permettrait cette homogénéisation.

BON À SAVOIR

L'ensemble des travaux susceptibles de modifier l'état des parties intérieures du bâti sont soumis au dépôt d'une déclaration préalable des travaux auprès du service des autorisations d'urbanisme de la mairie de Toulouse qui consultera pour accord l'Architecte des Bâtiments de France.

Contact : voir au verso

Exemples de restaurations

oui



D'origine cirée

oui



Remise en peinture

oui



D'origine cirée

non



Porte changée non conforme à l'origine

non



Modifiée et abimée

non



Dénaturations multiples

non



Porte d'origine remplacée

Plus d'informations

Service des autorisations d'urbanisme
1 place des Carmes à Toulouse
Accueil de 9h à 16h45 du lundi au vendredi.
Tél. : 05 62 27 61 61 / toulouse.fr
autorisations.urbanisme@mairie-toulouse.fr



MAIRIE DE  **TOULOUSE**
www.toulouse.fr

toulouse
métropole

Toulouse en grand !